AllianceBernstein

Investir dans la santé

Les fondamentaux, et non la science, pour guider l'investisseur

Réservé aux professionnels de l'investissement. Non destiné à être examiné par, distribué à ou mentionné auprès du grand public.

Le secteur mondial de la santé doit relever aujourd'hui des défis colossaux, qui sont autant de sources d'opportunités majeures pour les investisseurs.

Ces vingt dernières années, en effet, une vague d'innovation a déferlé sur le domaine de la santé. Pourtant, dans le même temps, les pressions politiques et démographiques croissantes, ainsi que certaines tendances tarifaires préjudiciables, ont créé de l'incertitude. Il existe désormais selon nous une tension structurelle entre **l'innovation**, la **tarification** (c.-à-d. les prix que les entreprises peuvent pratiquer) et **la stratégie politique** (c.-à-d. le coût global supporté par le système).

Innovation

Nombre des réalités scientifiques d'aujourd'hui n'étaient encore que des chimères il y a vingt ans. L'innovation dans la santé redéfinit l'ensemble des dynamiques opérationnelles du secteur dans des domaines tels que :

+ **Le séquençage de l'ADN**—Dans les années 1990, pour obtenir le séquençage d'un génome humain, il fallait dépenser autour de 3 milliards de dollars et patienter 15 ans. Aujourd'hui, la même tâche peut être accomplie en moins d'une heure, pour un millier de dollars environ. De nouvelles optimisations des processus opérationnels devraient nous permettre à terme de ramener les coûts à 100 dollars par génome. Par ailleurs, les données obtenues grâce au séquençage de l'ADN nous aideront à mieux comprendre comment élaborer des thérapies et des diagnostics plus efficaces. Ainsi, en intervenant plus précocement et avec de meilleurs médicaments, nos résultats seront considérablement améliorés.

+ **La chirurgie robotique**—Il y a vingt ans, la chirurgie robotique n'en était qu'à ses balbutiements. Aujourd'hui, elle a été utilisée dans plus de six millions d'opérations au total, dont un million pour la seule année 2018. Nous pensons que la généralisation du recours à la robotique à l'échelle mondiale continuera d'accroître l'efficacité du système de santé, en réduisant le temps de guérison ainsi que la survenue de complications.

+ **La dématérialisation**—Grâce aux progrès rapides que connaît la dématérialisation des services de santé, les patients peuvent désormais accéder à des soins médicaux via leurs smartphones. Leur prise en charge est ainsi plus rapide, et les coûts sont tirés vers le bas.

Notre processus d'investissement cible les sociétés dotées de fondamentaux robustes, dans le monde entier. Nous ne tentons pas de prédire quels seront leurs résultats sur le plan scientifique.

Dans le domaine de la santé, de nombreux investisseurs cherchent à se positionner sur le succès d'un essai clinique dans l'espoir qu'un essai concluant rende l'investissement plus attrayant et stimule le cours de l'action du laboratoire pharmaceutique concerné. Cette stratégie ne nous paraît pas valable. En effet, même les scientifiques qui travaillent sur ces essais, et qui ont peut-être consacré des dizaines d'années de leur vie professionnelle à l'élaboration de ces médicaments, ne sont pas en mesure de prédire les résultats.

En tant qu'investisseurs, nous ne possédons pas un avis plus fiable et éclairé sur l'efficacité probable d'un médicament que la société qui essaie de le développer. Lorsque nous évaluons les laboratoires pharmaceutiques, nous investissons dans ceux qui possèdent déjà une gamme de produits rentables et qui ont fait leurs preuves, et non dans les sociétés présentant, d'après le marché, des projets prometteurs.

> “Dans la mesure où nous ne pensons pas qu’il soit possible de prédire les résultats scientifiques de manière systématique et d’offrir ainsi un processus d’investissement reproductible sur le long terme, nous préférons nous concentrer sur l’entreprise elle-même”
>
> **Vinay Thapar, Gérant de portefeuille**

Tarification et stratégie politique

Inquiétudes et principaux défis

+ Certaines sociétés du secteur de la santé s’avèrent trop dépendantes des hausses des prix. Il s’agit d’un modèle très différent de ceux des autres secteurs. En effet, les sociétés technologiques ne peuvent par exemple pas augmenter le prix d’un de leurs anciens modèles de téléphone ou de téléviseur. En revanche, c’est une pratique fréquente sur le marché des produits pharmaceutiques. Ce modèle économique ne nous paraît pas durable et doit évoluer pour que les prix reflètent plus fidèlement la valeur des produits et des services offerts.

+ Il y a vingt ans, une chimiothérapie coûtait 200 dollars par mois, s’accompagnait de terribles effets secondaires et permettait de prolonger la vie du patient de quelques semaines. Aujourd’hui, les performances de cette thérapie ont fait un bond spectaculaire, à tel point que dans de nombreux cas, les patients atteints de cancer peuvent bénéficier d’une guérison. Le traitement est néanmoins beaucoup plus onéreux et peut coûter 100 000 dollars.

+ Depuis l’Affordable Care Act/Obamacare, les consommateurs américains sont devenus plus attentifs à la prise en charge du coût de leurs traitements. Lorsque les patients doivent assumer les premiers 5 000 dollars, ils sont plus sensibilisés et s’informent davantage sur le traitement qu’ils paient.

+ Le secteur mondial de la santé affiche toutefois, d’une manière générale, une dynamique rémanente de croissance à long terme. Les pays émergents, en particulier, alimentent la croissance à mesure qu’ils progressent dans la courbe des richesses et investissent davantage dans la santé, que ce soit par le biais des politiques menées ou parce que les particuliers consacrent une part plus importante de leurs revenus croissants à la santé. Les sociétés capables d’offrir des produits à valeur ajoutée et de comprimer les coûts au sein du système devraient selon nous bénéficier d’opportunités de croissance colossales.

Fondamentaux des entreprises

Nous recherchons des sociétés dont les produits profitent au patient, améliorent l’efficacité du système de santé dans sa globalité et se traduisent par une meilleure rentabilité à l’échelle de l’entreprise.

Sur la base de ces trois axes, nous faisons en sorte de jauger une société du secteur de la santé sans chercher à prédire l’issue des essais cliniques de ses médicaments. À nos yeux, les sociétés innovantes du secteur de la santé susceptibles de connaître une réussite à long terme dans un contexte de pressions sur les prix et de stratégies politiques changeantes devraient présenter les caractéristiques suivantes :

+ Un rendement du capital investi (ROIC) élevé ou en hausse
+ Des taux de réinvestissement importants
+ Des bilans sains
+ Des avantages concurrentiels durables

Investir efficacement dans les actions du secteur de la santé requiert un éventail unique de compétences, qui sont loin de se résumer aux seules connaissances scientifiques. En appliquant un processus d’investissement rigoureux tenant compte des divers facteurs qui influencent les sociétés de la santé, les investisseurs peuvent bénéficier d’un potentiel de performance considérable, idéal pour muscler un portefeuille d’actions à long terme.

AB International Health Care Portfolio

Informations clés au 31 mars 2020

Type de fonds	SICAV
Date de lancement	05 juillet 1995
Actif net	816 millions USD
Allocation géographique	Monde
Indice de référence	MSCI World Healthcare Index
Catégorie Morningstar	Actions sectorielles - Soins de santé
Nombre de positions	40
Devise de référence	Dollar américain
Classe d'Actions	I USD Acc.
ISIN	LU0097089360
Droits d'entrée*	Max. 1,50%
Frais courant ^	1.21% p.a.

* Il s'agit du montant maximum. Les droits d'entrée peuvent être moins élevés. ^Les frais courants incluent les commissions et certaines charges du Portefeuille telles que décrites dans le DICI le plus récent, et peuvent être soumis à un plafond, indiqué ci-dessus s'il y a lieu.Les détails complets des frais sont consultables dans le prospectus du Portefeuille.

Morningstar Rating[tm]

★★★★★

Parts I USD

Classement au sein des 306 fonds actions composant l'univers des soins de santé, sur la base des performances ajustées du risque.

Gérant de portefeuille

Vinay Thapar (20 ans d'expérience)
John Fogarty (27 ans d'expérience)

Profil de l'investisseur

Le Portefeuille convient aux investisseurs dont la tolérance au risque est plus élevée et qui cherchent à profiter des avantages à moyen et long terme d'un placement en titres de capital.

Informations supplémentaires
allianceberstein.com

Réservé aux professionnels de l'investissement. Non destiné à être examiné par, distribué à ou mentionné auprès du grand public.

RISQUES D'INVESTISSEMENT À PRENDRE EN COMPTE

Investment in the Portfolio entails certain risks. These and other risks are described in the Portfolio's prospectus. Investment returns and principal value of the Portfolio will fluctuate so that an investor's shares, when redeemed, may be worth more or less than their original cost. Some of the principal risks of investing in the Portfolio include:

Risque lié aux marchés émergents : Lorsque le Portefeuille investit sur les marchés émergents, les actifs concernés sont généralement d'une taille plus réduite et plus sensibles aux facteurs économiques et politiques. Ils peuvent être moins faciles à négocier et causer, de ce fait, des pertes au sein du Portefeuille.

Risque lié à l'investissement dans un portefeuille concentré : L'investissement dans un nombre limité d'émetteurs, d'industries, de secteurs ou de pays peut exposer le portefeuille à une plus grande volatilité qu'un portefeuille investi dans une gamme de titres plus large ou plus diversifiée.

Risque lié à l'allocation : Risque que l'allocation des investissements entre les valeurs de croissance et les valeurs décotées puisse avoir un impact plus important sur la Valeur liquidative (VL) du portefeuille lorsque l'un de ces styles d'investissement réalise de moins bonnes performances que l'autre. De plus, les coûts de transaction résultant du rééquilibrage des investissements peuvent parfois atteindre des niveaux élevés au fil du temps.

Risque de rotation de portefeuille : Un portefeuille peut faire l'objet d'une gestion active, et son taux de rotation peut excéder 100% en fonction des conditions de marché. Un taux de rotation de portefeuille plus élevé entraîne une hausse des frais de courtage et autres charges. Un taux de rotation élevé peut également entraîner la réalisation d'importantes plus-values nettes à court terme qui peuvent être imposables une fois distribuées.

Risque lié aux instruments dérivés : Le Portefeuille peut avoir recours à des instruments financiers dérivés. Ceux-ci peuvent servir à obtenir, augmenter ou réduire une exposition à des actifs sous-jacents et peuvent donner lieu à un effet de levier. Leur utilisation peut causer des fluctuations plus importantes de la valeur liquidative.

Risques de contrepartie des instruments dérivés négociés sur un marché de gré à gré : Les transactions sur les marchés d'instruments dérivés négociés de gré à gré peuvent être globalement soumises à des réglementations et des contrôles moins contraignants que les transactions sur des marchés organisés. Ces transactions seront exposées au risque que leur contrepartie directe n'honore pas ses obligations et que le Portefeuille subisse des pertes en conséquence.

Risque lié aux titres de capital : La valeur des investissements en actions peut fluctuer selon les activités et les résultats des entreprises individuelles, ou en raison des conditions économiques et de marché. La valeur de ces investissements peut baisser sur une courte ou une plus longue durée.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Note à l'intention des lecteurs en Europe : Ces informations sont publiées à des fins commerciales par AllianceBernstein Limited, 50 Berkeley Street, Londres W1J 8HA. Enregistrée en Angleterre sous le numéro 2551144. AllianceBernstein Limited est une société agréée et réglementée au Royaume-Uni par la Financial Conduct Authority (FCA). **Note à l'intention des lecteurs en Suisse :** Les présentes informations sont publiées par AllianceBernstein Schweiz AG, Zürich, une société enregistrée en Suisse sous le numéro CHE-306.220.501. AllianceBernstein Schweiz AG est une société agréée et réglementée en Suisse par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) en tant que distributeur de placements collectifs de capitaux. Représentant et Agent payeur du Fonds en Suisse : BNP Paribas Securities Services, Paris, Succursale de Zurich. Siège social : Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Suisse, qui constitue également le lieu d'exécution et le lieu de juridiction compétente en cas de litige relatif à la distribution des actions en Suisse. Le Prospectus, les DICI, les Statuts ou règlements de gestion et les rapports annuels et semestriels du fonds considéré peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant suisse.

Le logo [A/B] est une marque de service déposée d'AB et AllianceBernstein® est une marque de service déposée utilisée avec la permission de son propriétaire, AllianceBernstein L.P

© 2020 AllianceBernstein L.P.

IC2019404
www.allianceberstein.com